

PUDEURS FÉMININES

JEAN CLAUDE BOLOGNE

PUDEURS FÉMININES

Voilées, dévoilées, révélées

ÉDITIONS DU SEUIL

25, bd Romain-Rolland, Paris XIV^e

Ce livre est publié dans la collection
L'UNIVERS HISTORIQUE

ISBN 978-2-02-097990-0

© Éditions du Seuil, septembre 2010

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayant cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

www.editionsduseuil.fr

Extrait de la publication

Introduction

Août 2009. Tandis que je mets la dernière main à cet essai, le soleil rallume la « guerre des piscines ». « Aujourd’hui, chaque règlement intérieur fait état d’une tenue décente exigée », rappelle-t-on le 16 ; « Il existe des règles d’hygiène et de bienséance dans les piscines publiques », insiste-t-on le 17¹. Mais voilà : dans le premier cas, il s’agit d’interdire les seins nus ; dans le second, de proscrire le *burkini*, tenue couvrante qui se veut conforme aux règles de l’islam. Tout se complique quand on apprend que certains établissements autorisent le monokini « à condition que la pudeur soit de rigueur ». Peut-on respecter les bienséances en étant pudique dans une tenue indécente ? La question n’est pas que de vocabulaire : elle a suffi à échauffer les esprits durant tout un été. Elle éveille aussitôt en moi deux remarques. Un demi-siècle plus tôt, elle ne se serait pas posée : le monokini aurait semblé aussi impudique qu’indécent. Pour un homme, elle ne se poserait pas davantage : il ne pourrait exposer avec pudeur une nudité contraire à la décence. Il y a bien, et de plus en plus, une histoire de la pudeur féminine.

L’accélération de l’Histoire

Dans mon *Histoire de la pudeur* (1986), j’avais volontairement écarté cette problématique, signalant en introduction que la pudeur était surtout associée à la femme. Pour des raisons

1. *Le Journal de Saône-et-Loire*, 16 août 2009 ; *Le Figaro*, 17 août 2009.

multiples sur lesquelles je reviendrai, cette position est devenue impossible.

J'avais par ailleurs privilégié les comportements, tâchant de les restituer dans les mentalités de l'époque en fonction du vocabulaire et des critères modernes. Les concepts que j'avais proposés (*apudeur*, pudeur sociale, religieuse...) me semblent toujours pertinents, mais j'ai voulu les confronter aux analyses contemporaines des anecdotes rapportées. Parler de « véritable pudeur » plutôt que d'*apudeur*, par exemple, oblige à distinguer mieux l'innocence d'Adam et Ève au paradis terrestre de l'insouciance de certaines activités (baignade collective, vestiaires sportifs) dans des périodes historiques précises.

Le succès de ce livre a également affiné ma réflexion. J'avais fait l'impasse sur le concept de « civilisation des mœurs », qui faisait alors l'objet d'un consensus tacite. Même s'il ne me semblait pas prendre suffisamment en compte l'obsession de la pudeur à l'époque médiévale, le processus décrit par Norbert Elias à partir de la Renaissance était remarquablement analysé. Les attaques dont Elias a fait l'objet en 1988 de la part de Peter Duerr obligent à prendre une position nuancée². L'intuition d'Elias me semble toujours la bonne. Mais elle l'a amené à simplifier, pour la période médiévale, l'analyse d'un sentiment qui s'exprimait à travers des mots distincts, pour lesquels notre vocabulaire n'a pas d'équivalent : le latin *pudor*, qui ne connaîtra de calque français (pudeur) qu'en 1542, n'est pas le plus employé, ni le plus valorisant, dans un champ sémantique qu'il domine aujourd'hui. « Vergogne » (*verecundia*) est obsolète ; « érubescence » (*erubescencia*), pédant ; « pudicité » (*pudicitia*), ambigu ; la « honte », qui correspond en ancien français aux concepts de *honte* et de *pudeur*, brouille l'analyse... Le retour aux concepts du temps m'a paru nécessaire pour sortir de l'opposition trop caricaturale entre Duerr et Elias. L'un et l'autre, comme moi-même à l'époque, s'étaient centrés sur l'histoire des comportements de pudeur. Celle du sentiment de pudeur devient nécessaire. Or, cette histoire est en grande partie féminine.

2. Elias, 1939 ; Duerr, 1988. Je reviendrai sur cette controverse.

D'autant plus que ces analyses ont presque toujours été des prérogatives masculines. L'histoire du sentiment de pudeur passe par Platon, Aristote, Cicéron, Augustin, Cyrille, Jérôme, Cyprien, Ambroise, Thomas d'Aquin, les manuels de civilité jésuites, les philosophes et encyclopédistes, les médecins du XIX^e siècle, les grands philosophes allemands, Nietzsche, Scheler. Son histoire, qui a passé par Elias, Duerr ou moi-même, a été écrite par des hommes. Et brusquement, tout a changé. Depuis une quinzaine d'années, ce sont les femmes qui ont le plus écrit sur la question. Qu'il suffise de citer Claude Habib (1992), Christophe-Géraldine Métral (1996), Inès Péliissié du Rausas (1997), José Morel Cinq-Mars (2002), Monique Selz (2003)... Or, ce discours féminin, dans une concentration jusqu'alors inédite dans l'histoire de la pudeur, a mis en place d'autres concepts, associant la pudeur au respect de soi plus qu'à la honte de la nudité.

Ce discours aussi devait être pris en compte, parce qu'il est lui-même un phénomène historique, et qu'il renoue avec un fil très ténu qui court depuis plusieurs siècles. Si les hommes ont encore tendance à associer la pudeur à la honte de la nudité, leurs analyses ont permis de nuancer de façon très féconde le discours sur la pudeur et son histoire : le concept légal d'exhibition sexuelle (1992), les analyses de Guindon sur le dénuder enculturé et déculturé (1998), les trois corps de la femme distingués par Kaufmann (1995), la distinction entre intimité et extimité établie par Tisseron (2001) structurent différemment le paysage de la pudeur.

Parallèlement, dans ces dix dernières années, les frontières de l'intimité ont été bouleversées : téléphone portable, télé réalité, Internet, appareils photographiques et caméras numériques ont rendu publique la vie privée d'autrui, qui n'a pourtant jamais été si bien protégée par la loi. Paradoxe ? Nullement, mais changement de critères de répression : ce n'est pas la publicité de la vie privée qui est aujourd'hui interdite, mais son viol, le consentement devenant le principal critère pour déterminer l'infraction.

Enfin, le multiculturalisme nous a confrontés à des conceptions de la pudeur qui n'avaient pas connu les mêmes évolutions historiques que la nôtre, en particulier la distinction entre pudeur et décence lentement mûrie en Occident. Les comportements mis en

cause semblaient spécifiquement féminins. Nous y avons appliqué nos propres critères et, au nom de la laïcité, assimilé à des signes religieux ce qui relevait de la pudeur ou de la décence. Lorsque ce signe était matériel (voile, *burqâ*...), cela pouvait sembler plausible. Mais qu'en allait-il lorsqu'il s'agissait du refus d'être examinée par un gynécologue, de se rendre à la piscine avec des élèves mâles ou d'assister à des cours de biologie ? En 2010, il est même question de condamner un vêtement couvrant le corps (*burqâ*) quand on tolère parfaitement ceux qui le découvrent (bikini, minijupe...). Un tel retournement, s'il a sa légitimité dans un cadre historique donné, constitue un paradoxe digne d'attention.

Il devenait donc urgent de reconsidérer l'*Histoire de la pudeur* de 1986. L'analyse est différente, mais complémentaire plus que contradictoire, et accorde une large place aux vingt dernières années, presque aussi riches que les vingt siècles qui les ont précédées.

Voilée, dévoilée, révélée

Une autre idée me préoccupe depuis une vingtaine d'années et justifie cette nouvelle approche. Dans les conceptions classiques, la pudeur est un voile naturel que conserve la femme honnête même lorsqu'elle est nue. Il y aurait donc deux nudités féminines, la pudique et l'impudique, à la différence de l'homme, dont la nudité a longtemps été considérée comme plus impudique que celle de la femme. La pudeur féminine est en trois dimensions, et la réduire au couple pudeur/impudeur conduirait à aplatir son relief.

Je désignerai ces trois stades selon un vieux jeu de mots du latin médiéval : la femme s'y trouve voilée, dévoilée ou révélée. Le terme *revelare* peut en effet signifier « voiler à nouveau » ou « dévoiler » dans une dimension supérieure, *révéler*. C'est ce troisième stade, celui d'une nudité pudique *révélée* par un voile invisible, dont j'entreprends ici l'histoire.

En réduisant en effet la femme au couple binaire (pudeur/impudeur) de la décence masculine, notre époque ne peut plus que condamner, soit le dévoilement de la chair (le sursaut de moralisme auquel nous assistons n'est pas seulement un « retour de bâton » après le

laxisme de la génération précédente), soit la pudibonderie excessive (dans la vieille thématique freudienne du complexe et du refoulement). Or, le binaire est volontiers asymptotique : il tend vers l'excès et la caricature. D'un côté, il mène à la *burqâ* ; de l'autre, au *trash*. On connaît la légende du roi qui, après avoir effeuillé la strip-teaseuse, ordonne de l'écorcher pour qu'elle soit encore plus nue. Aux deux bouts de l'axe, il y aura toujours quelque chose à cacher ou quelque chose à dévoiler. De part et d'autre, la femme est réduite à un objet, de désir ou de jalousie, un objet à commercialiser ou à dissimuler, un objet de vitrine ou de coffre-fort. Où est l'exaltation de la chair, sa beauté, sa pudeur naturelle ? Je voudrais réintroduire dans cette équation le troisième terme, la révélation qui donne son épaisseur au système : elle rompt avec cet axe de la honte et du désir, qui s'étend du voile intégral à la nudité totale, pour envisager la nudité dans le respect de la personne. Elle nous rappelle que la pudeur réside moins dans la dissimulation du corps que dans la qualité du regard qui se pose sur lui.

Avec la pudeur féminine, c'est donc l'histoire du voile que j'entreprends. Non celle du voile matériel si tristement redondante : celle du voile immatériel, qui fut comparé à un vêtement de lumière. Apparu en Grèce antique, mais le plus souvent lié à la nudité masculine, il est rejeté durant le Moyen Âge chrétien dans la pré-histoire paradisiaque ou la post-histoire du Jugement dernier. Mais déjà le rêve se fait jour de le reconquérir ici-bas.

L'époque moderne, entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, est la grande époque du « voile naturel » aux femmes, à tel point qu'elles perdent leur féminité, et le respect que l'homme leur doit, si elles n'en sont pas pourvues. Mais s'il est très présent dans les discours, il reste absent dans la réalité. Ce paradoxe et la découverte de la relativité des lois vont amener une nouvelle réflexion chez les philosophes. Les discussions sont alors vives sur la pudeur naturelle ou conventionnelle, en particulier dans les années 1750-1775, sur lesquelles je me suis plus particulièrement attardé. L'opposition entre un voile matériel, de plus en plus sexualisé, et un voile immatériel revendiqué dans plusieurs domaines (art, justice, médecine, littérature...) atteint ses limites au XIX^e siècle, avant d'éclater dans les années 1960. Mais de nouvelles réflexions et de nouvelles

expériences ont permis, de façon encore restreinte, de donner à ce voile invisible une véritable existence dans le domaine de la nudité coutumière³.

C'est désormais, pour les mentalités comme pour le Code pénal, le regard et non le corps qui est sexualisé, d'où la répression accentuée de l'exhibitionnisme dont s'est étonnée Marcella Iacob dans un essai récent. Voilà pourquoi le voile revendiqué par certaines femmes musulmanes a suscité un tel émoi : pour la mentalité occidentale, qui a sexualisé le vêtement en désérotisant la nudité, c'est le voile qui est impudique, car il rappelle que le corps de la femme est porteur de désir, alors que toute notre culture a évolué vers la sexualisation du regard et non de la nudité. C'est le voile immatériel qui est nié par la réaffirmation du voile matériel.

Quatre critères d'analyse

Pour structurer cette approche complexe de la pudeur féminine, je me suis posé en permanence quatre questions qui me semblent résumer son évolution.

La pudeur est-elle *absolue* ou *relative* ? *Absolue*, celle qui se réfère à une loi divine (pagne taillé par Dieu pour Adam et Ève) ou naturelle (couverture des poils pubiens). *Relative*, la pudeur conventionnelle, qui répond à une loi humaine, et que nous appelons aujourd'hui décence, convenances, bienséance... Entre les deux, une pudeur rationnelle peut s'expliquer par le recours à la raison humaine, soit pour la relativiser (la pudeur naîtrait des vêtements qui nous garantissent du froid...), soit à l'inverse pour en faire une loi de nature (la pudeur féminine est nécessaire au désir masculin).

La pudeur est-elle *sexuée* ou *asexuée* ? Le plus souvent féminine, la pudeur peut, dans certains cas, avoir été réservée aux hommes. Cette sexualisation de la pudeur m'intéresse également, car elle tient à la même conception d'une différence fondamentale entre

3. Je reprends la terminologie de Guindon. Barthe-Deloizy, 2003, parle également de « dénuder utilitaire » ; Colera, 2008, de « nudité fonctionnelle ».

les deux sexes. La sexuation de la pudeur est indépendante de sa sexualisation : l'éclat de rire (qui choquait chez une femme), les larmes (ridicules chez un homme) constituent bien une sexuation de la pudeur, même s'ils n'ont rien de sexuel. Le mot *sexuation*, introduit par la psychanalyse lacanienne, est plus largement utilisé aujourd'hui pour rendre la distinction anglo-saxonne entre *gendering* (sexuation, différenciation entre homme et femme, au-delà des caractères sexuels) et *sexuality* (sexualité). C'est en ce sens que je l'utiliserai.

La pudeur est-elle *individuelle* ou liée au *regard de l'autre* ? Cela aussi a pu varier selon les époques et les auteurs. L'introduction du regard individuel est passée par le regard dématérialisé de Dieu ou des anges, présents jusque dans la solitude de la chambre. Craindre son propre regard a été aux XIX^e et XX^e siècles le summum de la pudeur féminine, quoique les hommes n'en aient pas été exempts. Cette pudeur du regard prend deux formes distinctes depuis l'Antiquité : nous cachons ce qui peut exciter le désir ou le dégoût d'autrui. Les organes de la sexualité et de l'excrétion étant fort proches, voire communs aux deux fonctions, ces deux types de pudeur se sont confondus.

La pudeur, enfin, est-elle liée à la *honte* que l'on éprouve ou au *respect* que l'on inspire ? La question est directement liée à la précédente, mais s'articule différemment. Honte du regard de l'autre et respect de son propre regard ne sont pas incompatibles.

D'autres critères seront évoqués à l'occasion : je les résume ici brièvement pour ne pas alourdir l'exposé. La conscience de la nudité est importante pour définir l'*apudeur* paradisiaque et la distinguer de la nudité coutumière. La pudeur du regard peut concerner aussi bien un état (la nudité) qu'un acte (les rapports sexuels), une scène réelle (vie quotidienne) ou représentée (pudeur artistique). Elle se complète d'une pudeur de l'oreille (les paroles) ou de l'imagination... La pudeur des comportements (nudité, larmes) et celle des sentiments (désir, chagrin) peuvent être complémentaires, elles n'en sont pas moins distinctes. Active (rougir de sa nudité) ou passive (rougir de celle de l'autre), la pudeur n'a pas la même histoire. Comportement et sentiment de pudeur ne se différencient que tardivement.

Il n'est donc pas nécessaire, dans une perspective historique, de définir d'emblée la pudeur comme une vertu, un sentiment, une émotion, un instinct ou un *habitus* : ces questions, qui ont mobilisé philosophes et théologiens, ont reçu des réponses spécifiques que nous aborderons en temps utile. Le *Trésor de la langue française* parle prudemment de « disposition » ou de « propension » sans trancher sur sa cause. Je me bornerai à cette sagesse et proposerai une définition large, que je commenterai au terme de cette analyse. *J'appelle pudeur la disposition plus ou moins marquée à dissimuler ce que nous ressentons comme une fragilité ou un caractère essentiel de notre personnalité.*

Enfin, si j'ai limité cette étude à mon terrain de recherche habituel, l'Occident chrétien, il m'a fallu plus que jamais en développer les racines antiques, et risquer un pas prudent dans la culture musulmane, qui a fait évoluer la réflexion occidentale ces dernières années. On l'aura compris, il y a non pas une thèse, mais un fil rouge tout le long de ce livre. Certains sujets sembleront n'avoir été qu'effleurés : en renvoyant à des approches plus complètes, je me contente d'en signaler les articulations avec mon sujet. Mon regard de 2010 sera à la fois plus ambitieux que celui de 1986, mais plus conscient aussi de ses limites, et sans doute plus prudent dans ses conclusions.

Avertissement

Sur la traduction des termes grecs et latins

La signification des termes grecs et latins a pu varier au cours des siècles, et dans les traductions modernes la distinction n'a pas toujours suivi les mêmes logiques. Pour éviter de devoir à chaque fois préciser le terme dans sa langue d'origine, j'ai unifié la terminologie selon les conventions suivantes. Lorsque le terme français traduit précisément le terme grec ou latin, il est en italique. Si je suis amené, pour conserver l'homogénéité de la terminologie, à modifier une traduction antérieure, je mettrai le mot changé entre crochets.

Les mots appartenant à une même famille sont traduits par des termes équivalents : « honte » (*aischynê*), « honteux » (*aischros*)... Cela n'a pas été possible, cependant, pour l'adjectif « pudique », correspondant à la pudeur et à la pudicité. En cas d'ambiguïté ou de dérogation exceptionnelle aux correspondances signalées ci-dessous, je préciserai le terme ainsi traduit :

- pudeur : *aidôs* (*αἰδῶς*), *pudor* ;
- la déesse Pudeur : *Aidôs*, *Pudicitia*¹ ;

1. Dans les dictionnaires, *pudicitia* correspond à la pudeur corporelle ou comportementale, qui se traduit par la chasteté de la femme... et la virilité de l'homme, puisque les hommes efféminés sont impudiques. La *pudor* correspond au sentiment de pudeur, plus large, puisque le mot, selon le contexte, désigne la honte (d'un crime, de la lâcheté, du mercantilisme), l'honneur, le scrupule, la prudence... Il correspond aussi, bien entendu, au comportement pudique, et les deux mots peuvent se retrouver comme de quasi-synonymes dans le même contexte. Thomas, 2007, p. 345, définit la *pudicitia* : « vie conforme à la pudeur, disposition à respecter la pudeur ». Le culte

- pudicité : *pudicitia* ;
- honte : *aischynê* (αἰσχύνη), *verecundia* (lat. classique), *turpitude* (lat. médiéval ; je préciserai dans ce cas le mot latin correspondant), *honte* (ancien français) ;
- érubescence : *erubescencia* (action de rougir) ;
- fierté : *semnotês* (σεμνότης) ;
- modestie : *austêron* (αὐστηρόν), *modestia* ;
- réserve : *sôphrosynê* (σωφροσύνη), *reverentia* ;
- décence : *kosmiotês* (κοσμιότης), *decentia* ;
- convenance : *prépon* (πρέπον, participe neutre de πρέπω) ;
- chasteté : *agnéia* (ἀγνεία), *castitas* ;
- vergogne : *vergogna* (italien) (l'emploi peut correspondre à « pudeur » ou à « honte »), *verecundia* (époque patristique et médiévale).

Les textes en ancien français sont traduits ; à partir du xvi^e siècle, je me contente de moderniser les graphies (i/j – u/v – &/et) et de résoudre abréviations et ligatures en respectant l'orthographe.

à la *Pudicitia* semble correspondre au culte grec de l'*Aidôs*, raison pour laquelle j'ai finalement choisi de rendre par le même terme, *Pudeur*, les deux divinités.

Petite fable pour fixer les concepts

Imaginons un jeune couple et son bébé occupés à leurs ablutions, sans se préoccuper de leurs nudités respectives. *Nudité innocente*, donc, dans laquelle on peut distinguer la *nudité coutumière* des adultes, exemptés par leur vie de couple de certaines règles sociales de *décence*, et l'*apudeur* du nouveau-né, inconscient de sa nudité. Un voisin survient par hasard. La jeune femme rougit et cache sa nudité. Sa *gêne* témoigne de sa *confusion* (si elle ne se sent pas coupable de l'intrusion) ou de sa *honte* (si elle se reproche de ne pas avoir fermé à clé). Le jeune homme peut réagir par l'*impudeur*, affirmant par son attitude provocante le bon droit de sa nudité. L'intrus peut aussi réagir par la confusion (il pique un fard), la honte (il referme précipitamment la porte), l'impudeur (il plaisante avec le couple). Le bébé, inconscient de la situation, ne réagira pas.

Où est la *pudeur* dans ces comportements ? Dans le bref instant de la prise de conscience, chez les adultes, d'une situation contraire aux règles sociales de *décence* : on ne surprend pas la nudité d'autrui. Instantanée, la pudeur n'existe pas, ou plus exactement n'est perceptible que par ses manifestations de gêne. L'impudeur comme la rougeur subite peuvent témoigner de la pudeur. Cette pudeur ne peut donc être un comportement, puisqu'elle n'a pas d'existence temporelle, mais elle ne s'appréhende qu'à travers les comportements.

Après cette expérience, le couple décide de fermer à clé la porte de la salle de bains : la honte a engendré une *pudeur-honte*, qui prévient l'incident que l'on refuse. Ou bien chacun surmontera

PUDEURS FÉMININES

la gêne de la situation, et la nudité, justifiée par la douche, redevient innocente. La même *pudeur-respect* qui régnait au sein du couple s'étend au voisinage. *Pudeur-honte* et *pudeur-respect* sont des comportements observables sur la durée, en phase avec les règles sociales de la décence.

On peut donc résumer ainsi le système de la pudeur auquel je me référerai tout au long de ce travail :

Comportement individuel	Avant l'incident : nudité innocente	Premier incident : prise de conscience	Après l'incident : gêne	Avant le nouvel incident : comportement de pudeur	Second incident : prise de conscience
	Nudité coutumière	Sentiment de pudeur	Confusion Honte	Pudeur-respect Pudeur-honte	Sentiment de pudeur
	Apudeur				
Comportement social	Décence (règles de politesse, bienséance, civilité...)				

L'Antiquité et la pudeur naturelle

Qui est née la première, de la pudeur ou de la nudité ? La question a préoccupé les Anciens et conditionné notre vision de la pudeur jusqu'en plein ^{xx}^e siècle¹. Pour la Bible, aucun doute : « Alors leurs yeux à tous deux s'ouvrirent et ils connurent qu'ils étaient nus » (Gn 3,7). La cause est entendue : la nudité est primitive, mais n'ofusquait aucun regard, dans une *apudeur* mythique où la nudité, n'étant pas perçue en tant que telle, ne suscitait ni honte ni gêne. La pudeur et l'impudeur, inséparables comme le recto et le verso d'une même feuille, apparaissent alors avec la conscience.

Pour l'Antiquité grecque, aucun doute non plus... mais dans l'autre sens. *Pudeur* et *honte* sont d'origine. « Il n'y a pas bien longtemps que les Grecs trouvaient *honteux* et ridicule, comme encore aujourd'hui la plupart des Barbares, que des hommes se fissent voir tout nus². » Une pudeur qui reste liée à la barbarie : « Chez les Lydiens, comme aussi chez les autres Barbares en général, être vu nu est, même pour un homme, chose qui induit en grande *honte*³. » Et la barbarie est une preuve d'archaïsme : « En fait, bien d'autres traits montreraient que le monde grec ancien vivait de

1. Voir les discussions dans Guindon, 1998, p. 83-89. Expériences de laboratoire à l'appui, on tient pour assuré que le vêtement n'a pas été inventé par pudeur, mais qu'il a dû l'engendrer. Voir aussi Colera, 2008, p. 18.

2. Platon, *La République*, liv. V, 452c, trad. É. Chambry, in *Œuvres complètes*, Paris, Les Belles Lettres, « Collection des universités de France », vol. II, t. VII, 1989, p. 53-54.

3. Hérodote, *Histoires*, liv. I : *Clio*, chap. x, trad. Ph.-E. Legrand (1932), Paris, Les Belles Lettres, « Collection des universités de France », t. I, 1993, p. 36.

manière analogue au monde barbare actuel⁴. » La cause ici aussi est entendue : la honte de la nudité est primitive ; y renoncer, du moins dans les stades, est une victoire de la civilisation.

Les divinités de la Pudeur (*Aidôs*, *Pudicitia*), d'ailleurs, ne sont-elles pas retournées au ciel avec celles de la Justice (*Némésis*, *Astrée*) au cinquième âge du monde, lorsque s'est éteinte toute vertu parmi les hommes appartenant à la race de fer⁵ ? Si Hésiode semble le déplorer, Juvénal, quelques siècles plus tard, a beau jeu d'ironiser : certes, la *Pudeur* était parmi nous sous le règne de Saturne, lorsque la femme nourrissait de ses fortes mamelles de robustes enfants, mais celle-ci nous aurait inspiré plus d'horreur que son mari rotant des glands ! Elle est aussi un signe de barbarie – en tout cas, l'impudicité est indissociable de la civilisation.

Méfions-nous d'une lecture de ce mythe trop influencée par la tradition chrétienne. La pudeur antique ne se réduit pas à la honte de la nudité, et désigne une vertu sociale, la conscience qui nous interdit de faire du mal à autrui : honneur pour l'homme, pudeur et chasteté pour la femme. Chez Platon, la *pudeur* est donnée aux hommes par Zeus, pour qu'ils se constituent en cités sans se déchirer dans des querelles intestines⁶ ; chez Juvénal, elle remonte au ciel lorsque les hommes deviennent voleurs et parjures. Une lecture anachronique nous renverrait au mythe du paradis terrestre et à l'innocence de la nudité originelle.

En est restée l'idée, récurrente depuis l'Antiquité, que la pudeur est une vertu archaïque, que les hommes ont perdue par leur propension au vice. Lors de la purification qui termina la censure de M. Messala et C. Cassius (154 av. J.-C.), un figuier poussa sur

4. Thucydide, *La Guerre du Péloponnèse*, liv. I, chap. vi, § 5-6, trad. J. de Romilly (1953), Paris, Les Belles Lettres, « Collection des universités de France », 1990, p. 4.

5. Hésiode, *Les Travaux et les Jours*, v. 197-200 ; Juvénal, *Satires*, V, v. 1-20. Sur la personnification de la Pudeur chez les Grecs, voir Hani, 1980, p. 103-112.

6. Platon, *Protagoras*, 322c-d. Cette *pudeur* est plutôt de la décence, puisqu'elle remplace l'art politique, que Prométhée n'avait pas réussi à dérober à Zeus. Alain Pons voit à bon droit dans la pudeur et la justice du *Protagoras* le résumé de la *civilité*, distincte de la « civilisation matérielle » procurée aux hommes par Prométhée. L'*aidôs* grec a pour lui « une portée proprement "politique" dans la mesure où il exprime avant tout le respect de l'opinion publique » (Montandon [dir.], 1995, p. 95). Voir à ce propos D'Agostino, 1969, p. 321.

l'autel de Jupiter, au Capitole. Pison, qui fut tribun de la plèbe en 149, attribua ce prodige à la ruine de la *pudicité* antique et à la dépravation des mœurs⁷. Est-ce parce que sous cette censure fut construit le premier théâtre à Rome ? Il semble rassurant, en tout cas, de pouvoir fixer une date précise à la dépravation que l'on reproche toujours à ses contemporains, réflexe qui a traversé les siècles.

Les mythes plus que les réalités historiques structurent notre pensée et nos comportements. Sans vouloir exagérer la classique opposition entre les racines judéo-chrétiennes et gréco-romaines du monde occidental, il me semble que ces deux approches antinomiques peuvent expliquer les deux principaux types de pudeur et de nudité qui traversent l'histoire des mentalités.

Si la pudeur est liée à la conscience de la nudité – et ce sera le cas dans le Moyen Âge chrétien –, toute nudité est impudique ; la chaste nudité ne sera concevable que dans un stade préconscient, *apudique*, qui par essence s'évanouit dès qu'il émerge à la conscience. La pudeur se manifeste alors par le vêtement, et en particulier, pour la femme, par le voile. Dans sa crainte des tentatrices, l'Ancien Testament multiplie les exemples de femmes impudiques : la femme de Putiphar, l'épouse adultère des Proverbes, Dalila... Face à elles, ce sont les hommes, comme Joseph, qui peuvent passer pour des modèles de pudeur. À tel point que l'on considère comme « la grâce des grâces » d'avoir une femme pudique (Si 26,15) !

Si, en revanche, la nudité est dégagée de toute honte, comme chez les athlètes grecs et dans certaines réflexions contemporaines, une nudité pudique reste concevable. Mais elle est à l'origine masculine. La *honte* de la nudité est une vertu féminine dont l'homme est fier de s'être libéré en certaines circonstances. Toutes les anecdotes insistent sur l'importance du regard de l'autre, qui peut rendre une nudité humiliante, honteuse, ou innocente. D'origine divine, cette pudeur est absolue et intransigeante.

7. Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, liv. XVII, chap. xxxviii, § 244.

Recluse

L'histoire commence avec des sources écrites ou figurées, et à ce stade le vêtement est d'usage, au moins pour cacher les organes sexuels. La nudité n'est qu'une exception limitée et justifiée. Il s'agit d'une règle de décence, qui définit la vie en société et qui peut distinguer les classes sociales. Théophraste se moque du « rustique » qui retrousse son manteau au-dessus des genoux, au point de laisser voir sa nudité (*Caractères*, § 4). Le voile est un vêtement de femme riche, oisive ou noble, et non des classes laborieuses, qu'il gênerait.

Cette attention au vêtement est plus importante pour ce qui concerne la femme, parce que sa réputation dépend de sa chasteté, et de la pudeur qui la protège, quand elle relève, pour l'homme, de l'honneur ou du courage. Le terme *aidôs* se traduit le plus souvent chez la femme par la pudeur et chez l'homme par l'honneur, la bravoure. Cette distinction semble naturelle à Platon, lorsqu'il s'interroge sur les types de chants qui conviennent aux deux sexes. Les femmes, estime-t-il, éprouvent une inclination plus prononcée vers la *décence* et la *réserve*, quand les mâles ont un penchant à la générosité et à la bravoure. Les chants proposés devront en tenir compte⁸.

L'attrait sexuel est en grande partie fonction de la vision : la nudité féminine est en priorité associée à la tentation. Pour protéger la femme de l'adultère, une barrière est nécessaire, locale ou vestimentaire : les murs de la chambre, lieu de l'intimité du couple ; ceux du gynécée, lieu de la féminité ; le voile, substitut du mur lorsque la femme est confrontée aux hommes.

La chambre

Candaule, roi de Sardes, en Lydie, était si épris de sa femme qu'il en vantait partout la beauté. Devant l'incrédulité de son

8. Platon, *Lois*, liv. VII, 802e.